

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	10.02.2015	11:33	15.116	DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Députés du parti Les Verts	Lié à: (Facultatif, cf. art. 241 OGC)
Titre: Chèque annuel de formation continue neuchâtelois	ad
Contenu:	
<p>Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier, en complément du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels, la mise en place d'un système de "chèque annuel de formation continue" neuchâtelois, sur le modèle des cantons de Genève et de Vaud. Ceci dans le but d'encourager le perfectionnement professionnel des adultes et l'égalité des chances pour tou-te-s à accroître leur niveau de compétences et d'accès à un travail. Cette mesure devra être accompagnée d'une véritable promotion de la formation continue auprès des services de l'Etat, des entreprises et des particuliers.</p>	
Développement (obligatoire):	
<p>Le monde du travail demande une adaptation constante de la part des employé-e-s liée à l'évolution des technologies, aux besoins du marché du travail, aux changements structurels, etc. Dans une économie en perpétuel mouvement, se prévaloir d'une formation de base n'est plus suffisant pour conserver ou (re)trouver un emploi. Afin de rester compétent et actif, la formation continue est une nécessité.</p> <p>Cependant, les entreprises, bien que demandeuses de personnel qualifié et toujours plus spécialisé, n'offrent pas systématiquement à leurs employé-e-s la possibilité de suivre une formation continue. Or, pour une personne désireuse de mettre à jour ses compétences, d'étendre ses qualifications ou de se lancer dans une nouvelle orientation professionnelle, le coût et les modalités pratiques de la formation continue peuvent représenter un obstacle. De plus, en raison de son coût, l'accès à la formation continue est bien souvent limité voire impossible pour les personnes qui en auraient le plus besoin: les personnes à faibles revenus, les demandeurs-euses d'emploi, les personnes à l'aide sociale, les personnes qui ont interrompu leur travail pour s'occuper de leurs enfants, etc.</p> <p>Il faut renforcer l'égalité des chances dans le domaine de la formation continue. La mise en place d'un système de "chèque annuel de formation" facilitera l'accès à la formation continue pour tou-te-s. Par exemple, dans le canton de Genève, il consiste en un chèque de maximum 750 francs/an (cumulable sur 3 ans) qui permet de suivre la formation de son choix parmi une liste de cours et d'institutions reconnues, sous réserve d'une limite de revenus et de fortune.</p> <p>Pour que cette mesure prenne pleinement son ampleur, une véritable promotion de la formation continue doit être menée. Pour ce faire, les entreprises pourraient, par exemple, être encouragées à offrir des opportunités de formation continue à leurs collaborateurs-trices à travers la promotion de ces dernières, mais également par la mise en place de moyens, tels qu'une adaptation des horaires de travail ou des congés payés, pour permettre aux employé-e-s de suivre les cours durant les jours ouvrables.</p> <p>En outre, la formation continue est non seulement un moyen pour prévenir le chômage, mais également un outil pour le réduire. Dans ce sens, ce serait un avantage certain pour tou-te-s, si le canton encadrait et soutenait les demandeurs-euses d'emploi sur la voie d'une formation réellement qualifiante ou d'une reconversion professionnelle, afin de leur offrir de nouvelles perspectives en vue de favoriser leur retour dans la vie active.</p> <p>L'introduction de cette mesure devrait être cofinancée par l'Etat et les entreprises, étant donné qu'une telle mesure bénéficierait non seulement aux personnes qui recourraient à la formation continue, mais également aux employeurs qui auraient ainsi du personnel compétent et qualifié à disposition.</p> <p>Ainsi, c'est toute l'économie locale qui s'en verrait dynamisée!</p>	

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Fabien Fivaz	
Autres signataires (nom, prénom)	
Jean-Jacques Aubert	
Doris Angst	
André Frutschi	
Patrick Herrmann	
Laurent Debrot	
Laurent Kaufmann	
Gilbert Hirschy	
Richard Gigon	
Philippe Kitsos	
Carol Gehringer	
Gabrielle Würzler	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER